



**Communiqué**

18 septembre 2024

***Saint Brieuc : jeudi 19 septembre 2024***

**Inauguration d'une centrale éolienne INUTILE, au COUT EXORBITANT,  
et DANGEREUSE POUR LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE FRANÇAIS**

### ***Un gaspillage d'argent public !***

Luc Rémont, PDG EDF, au *Forum économique breton* a indiqué ce mercredi 11 septembre à St Malo que la capacité de production électrique en France est « excédentaire de 14 GW et garantit les besoins jusqu'en 2040 ! ».

Ainsi, la France a exporté 84 TWh de septembre 2023 à août 2024 selon RTE, à des prix très bas en raison de la surproduction française et européenne. La consommation annuelle reste au niveau d'environ 475 TWh, a baissé de 3% ces 10 dernières années !

Luc Rémont précisait : « la production d'électricité française est déjà décarbonée à 98% ».

L'ambition affichée de 45 GW d'éolien en mer en 2050 est disproportionnée et ne contribue pas à la décarbonation des usages ! De plus, l'éolien en mer fournit l'électricité de la plus mauvaise qualité, la plus variable pour le réseau électrique !

La VÉRITÉ, c'est :

- 1- Les énergies renouvelables électriques variables et non commandables (dites EnRi : éolien en mer, éolien à terre, champs solaires) sont INUTILES en France, COUTENT TRES CHER aux Français et sont DOMMAGEABLES pour la stabilité du réseau de transport français RTE et du marché de l'électricité en France et en Europe.
- 2- L'éolien en mer, non stockable, ne garantit nullement de répondre à la demande maximum de consommation lors de la pointe d'hiver.
- 3- L'arrêt du développement de ces énergies en France est possible et apportera des économies de plusieurs centaines de Milliards d'Euros au budget de la France pour les 25 prochaines années.
- 4- D'autres énergies renouvelables produites en France, ont un potentiel de développement de 500/600 TWh en 2050, sont simples à développer et équilibrées sur les territoires...

**LE GOUVERNEMENT DOIT UNE OPÉRATION VÉRITÉ  
SUR LA FUTURE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE.**